

CHANCELLERIE D'ETAT

1. SECRETARIAT GENERAL

1.1. Personnel

Bénéficiant d'un congé non payé du 1^{er} avril 2008 au 28 février 2009, Mme Debora De Marco, collaboratrice administrative, a été remplacée durant cette période par Mme Martine Pittet Schurch.

Mme Katia Jacot, secrétaire, a quitté le secrétariat général le 30 mai pour rejoindre les rangs de la police cantonale. Elle a été remplacée par Mme Shirley Frick, entrée en fonction le 1^{er} juin.

1.2. Feuille officielle

Durant l'exercice, cinquante-neuf numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'Etat s'élève à 102.476 francs (82.256 francs en 2007). En contre partie, la chancellerie prend à sa charge une partie des frais de port à peu près équivalente à l'amélioration du montant.

A noter que dès la semaine du 18 février 2008, la Feuille officielle ne paraît plus qu'une fois par semaine, soit le vendredi, l'édition du mercredi ayant été supprimée.

1.3. Légalisations

3.201 pièces ont été légalisées.

1.4. Guichet unique

Une nouvelle interface pour le Guichet unique a été mise en place le 23 juin. Les principales nouveautés concernent ainsi un nouveau design qui se veut plus clair et plus léger en terme d'images ainsi qu'une navigation facilitée entre les thèmes et les prestations.

Dans l'optique de ces changements, il a également été prévu la mise à niveau des différentes plates-formes (systèmes d'exploitation, navigateurs et plug-in Java).

Au 31 décembre, ce sont 5.525 contrats d'utilisation du Guichet unique qui ont été conclus par des privés. On dénombre également 424 contrats pour des entreprises, totalisant 937 accès de collaboratrices et collaborateurs.

1.5. Droits politiques

a) Généralités

En date du 4 novembre, le Grand Conseil a adopté une loi portant modification du décret sur l'introduction à titre expérimental des moyens électroniques facilitant l'exercice des droits politi-

ques (vote électronique, signature électronique). Cette modification a permis de renouveler l'autorisation du Conseil d'Etat de procéder à des tests de vote électronique et ceci pour une durée indéterminée, dans la mesure où il est impossible de déterminer sur le plan fédéral dans quels délais le parlement instituera cette nouvelle forme de vote.

Trois nouveaux essais de vote électronique ont été réalisés lors des votations fédérales des 24 février, 1^{er} juin et 30 novembre. Ces trois tests se sont déroulés avec succès.

Ainsi, le 24 février, 1.531 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par Internet sur les 4.385 personnes ayant conclu un contrat au GU et tous les votes ont été déclarés valides.

Le 1^{er} juin, ce sont 1.593 électrices et électeurs qui ont choisi ce mode de vote sur les 4.705 personnes en ayant la possibilité et le 30 novembre, 1.564 sur 4.897. A nouveau, tous les votes ont été déclarés valides.

Grande nouveauté également en matière de vote électronique puisque les Suisses de l'étranger inscrits au Guichet unique ont pu voter pour la première fois par Internet lors du scrutin du 1^{er} juin. Cette nouveauté a été renouvelée pour le scrutin du 30 novembre.

Le Conseil fédéral a en effet donné son accord au canton avec toutefois une restriction puisque cette possibilité ne sera offerte pour l'heure qu'aux Suisses de l'étranger domiciliés dans un des Etats membres de l'Union européenne ou dans l'un des Etats signataires de l'Accord de Wassenaar « on Export Controls for Conventional Arms and Dual-Use Goods and Technologies » (www.wassenaar.org).

Le 1^{er} juin, 57 Suisses de l'étranger ont voté par Internet sur les 155 inscrits au Guichet unique et 67 ont utilisé ce mode de vote sur 187 le 30 novembre.

b) Elections

Elections communales

L'élection des Conseils généraux et des Conseils communaux a eu lieu le 27 avril.

Pour l'élection des Conseils généraux, trente-sept communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir : Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignièrès, Boudry, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Pesieux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Les Verrières, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Fontanemelon, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Locle, Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et La Sagne.

Quatorze communes étaient placées sous le régime majoritaire à un tour, à savoir : Enges, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, La Côte-aux-Fées, Le Pâquier, Engollon, Montmolin, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Brot-Plamboz et Les Planchettes.

Pour l'élection des Conseils communaux, cinq communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle, à savoir : Neuchâtel, Pesieux, Corcelles-Cormondrèche, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Trois communes étaient placées sous le régime majoritaire à deux tours, à savoir : Cressier, Montalchez et Chézard-Saint-Martin.

Le 16 avril, le Conseil d'Etat a rapporté l'arrêté de convocation des électrices et électeurs pour l'élection des Conseils généraux dans les communes de Bôle, Le Pâquier, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, La Sagne, ainsi que pour l'élection du Conseil communal de Chézard-Saint-Martin, le nombre des candidates et candidats portés sur les listes étant égal ou inférieur au nombre des conseillères et conseillers généraux ou communaux à élire.

Seuls trois candidats ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de l'élection du Conseil communal de Cressier, un second tour de scrutin a été fixé au 18 mai. Deux candidats ayant été présentés pour les deux sièges restant à pourvoir, l'élection a ainsi été tacite.

Suite aux fusions de communes, l'élection des Conseils généraux des nouvelles communes de La Tène et de Val-de-Travers a eu lieu le 22 juin. Ces deux communes étaient placées sous le régime de la représentation proportionnelle.

c) *Votations*

Votations fédérales

24 février

- Sur l'initiative populaire du 3 novembre 2005 « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques ». Résultat du canton : 19.713 oui ; 30.196 non ; participation au scrutin : 47.53%. Résultat de la Confédération : 601.071 oui ; 1.282.108 non ; participation au scrutin : 38.74%. Le projet a été rejeté.
- Sur la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II). Résultat du canton : 20.099 oui ; 29.766 non ; participation au scrutin : 47.51%. Résultat de la Confédération : 938.744 oui ; 918.990 non ; participation au scrutin : 38.62%. Le projet a été accepté.

1er juin

- Sur l'initiative populaire du 18 novembre 2005 « Pour des naturalisations démocratiques ». Résultat du canton : 9.193 oui ; 42.010 non ; participation au scrutin : 48.19%. Résultat de la Confédération : 804.730 oui ; 1.415.249 non ; participation au scrutin : 45.18%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 11 août 2004 « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale ». Résultat du canton : 8.213 oui ; 42.518 non ; participation au scrutin : 48.21%. Résultat de la Confédération : 538.928 oui ; 1.634.196 non ; participation au scrutin : 44.85%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'article constitutionnel du 21 décembre 2007 « Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie ». Résultat du canton : 8.823 oui ; 42.214 non ; participation au scrutin : 48.28%. Résultat de la Confédération : 661.312 oui ; 1.505.702 non ; participation au scrutin : 44.81%. Le projet a été rejeté.

30 novembre

- Sur l'initiative populaire du 1^{er} mars 2006 « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile ». Résultat du canton : 21.654 oui ; 26.667 non ; participation au scrutin : 45.89%. Résultat de la Confédération : 1.206.323 oui ; 1.119.119 non ; participation au scrutin : 47.52%. Le projet a été accepté.
- Sur l'initiative populaire du 28 mars 2006 « Pour un âge de l'AVS flexible ». Résultat du canton : 24.456 oui ; 24.437 non ; participation au scrutin : 46.00%. Résultat de la Confédération : 970.221 oui ; 1.374.598 non ; participation au scrutin : 47.64%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 11 mai 2006 « Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse ! ». Résultat du canton : 11.134 oui ; 36.585 non ; participation au scrutin : 45.80%. Résultat de la Confédération : 773.467 oui ; 1.501.766 non ; participation au scrutin : 47.22%. Le projet a été rejeté.
- Sur l'initiative populaire du 13 janvier 2006 « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse ». Résultat du canton : 13.658 oui ; 34.257 non ; participation au scrutin : 45.73%. Résultat de la Confédération : 846.985 oui ; 1.457.900 non ; participation au scrutin : 47.34%. Le projet a été rejeté.
- Sur la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup). Résultat du canton : 30.661 oui ; 16.927 non ; participation au scrutin : 45.79%. Résultat de la Confédération : 1.541.928 oui ; 722.992 non ; participation au scrutin : 47.14%. Le projet a été accepté.

Votations communales

Marin-Epagnier – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 8 novembre 2007, adoptant la convention de fusion entre les communes de Thielle-Wavre et Marin-Epagnier. L'arrêté a été accepté par 1.264 oui contre 361 non.

Thielle-Wavre – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 8 novembre 2007, adoptant la convention de fusion entre les communes de Thielle-Wavre et Marin-Epagnier. L'arrêté a été accepté par 348 oui contre 36 non.

Cornaux – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 25 septembre 2007, octroyant un crédit de 840.000 francs pour la réfection de la route des Longins, l'assainissement des conduites des services industriels et des eaux usées, la mise en terre de la ligne électrique aérienne, le remplacement de l'éclairage public, la mise en séparatif des eaux claires (PGEE) par collecteur infiltrant ainsi que pour l'acquisition de droits de passage nécessaires à l'élargissement de la route. L'arrêté a été rejeté par 436 non contre 144 oui.

Cornaux – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 25 septembre 2007, octroyant un crédit de 55.000 francs pour l'acquisition d'environ 66 m² à détacher de l'article 3043 du cadastre de Cornaux. L'arrêté a été rejeté par 436 non contre 142 oui.

Cornaux – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 25 septembre 2007, octroyant un crédit de 90.000 francs pour l'acquisition d'environ 75 m² à détacher de l'article 1250 du cadastre de Cornaux. L'arrêté a été rejeté par 434 non contre 144 oui.

Môtiers – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 353 oui contre 113 non.

Couvet – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 999 oui contre 201 non.

Travers – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 480 oui contre 129 non.

Noiraigue – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 189 oui contre 37 non.

Boveresse – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 161 oui contre 59 non.

Fleurier – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 911 oui contre 669 non.

Buttes – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 201 oui contre 114 non.

Saint-Sulpice – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 210 oui contre 64 non.

Les Bayards – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 10 décembre 2007, adoptant la convention de fusion de 9 communes du Val-de-Travers (Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards). L'arrêté a été accepté par 147 oui contre 58 non.

Dombresson – 24 février. Initiative populaire demandant l'abrogation de l'arrêté du Conseil général, du 18 décembre 2006, concernant la résiliation de la convention relative à l'école intercommunale de Derrière-Pertuis. L'initiative a été rejetée par 329 non contre 297 oui.

Fenin-Vilars-Saules – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 1^{er} octobre 2007, relatif à l'augmentation du coefficient de l'impôt communal direct sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 63% à 66%. L'arrêté a été rejeté par 256 non contre 115 oui.

Fenin-Vilars-Saules – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 1^{er} octobre 2007, relatif à la demande de crédit de 3.200.000 francs en vue de réaliser les travaux de séparation des eaux usées et claires (PGEE) et de la mise en conformité du réseau d'eau potable et incendie du village de Saules. L'arrêté a été accepté par 189 oui contre 178 non.

Valangin – 24 février. Arrêté du Conseil général, du 23 octobre 2007, accordant un crédit de 40.000 francs pour l'étude de la réalisation d'une centrale communale à distance de chauffage à bois. L'arrêté a été accepté par 106 oui contre 105 non.

Auvernier – 28 septembre. Initiative populaire « Pas d'antennes de téléphonie mobile dans l'église et les bâtiments communaux ». L'initiative a été acceptée par 328 oui contre 267 non.

Buttes – 28 septembre. Arrêté du Conseil général, du 29 février 2008, renouvelant la contribution annuelle à TBRC. L'arrêté a été accepté par 189 oui contre 63 non.

Bevaix – 30 novembre. Arrêté du Conseil général, du 11 février 2008, concernant une demande de crédit de 600.000 francs pour la rénovation des appartements et du toit de l'immeuble Temple 4. L'arrêté a été rejeté par 979 non contre 361 oui.

d) Initiatives et référendums

Le décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative « Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité » a été adopté par le Grand Conseil le 29 janvier. L'initiative est à l'étude au Département de la santé et des affaires sociales.

Le 30 janvier, le Grand Conseil a adopté un décret soumettant au vote du peuple l'initiative « Pour la construction et la rénovation de logements » ainsi qu'une nouvelle loi sur l'aide au logement. L'initiative a été retirée par déclaration du comité d'initiative le 22 février.

Les listes de signatures concernant l'initiative « Bilinguisme pour tous » devaient être déposées jusqu'au 25 mars. La chancellerie d'Etat n'ayant fait l'objet d'aucun dépôt, cette dernière n'a dès lors pas abouti.

Une initiative « en faveur d'un site unique femme-mère-enfant, cohérent, sûr et économique » a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 28 mars. Déposée le 8 juillet, elle a recueilli 9.295 signatures valables. Le décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative a été adopté par le Grand Conseil le 3 décembre. L'initiative est à l'étude au Département de la santé et des affaires sociales.

Une initiative « en faveur d'une médecine de proximité » a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 16 mai. Déposée le 29 septembre, elle a recueilli 6.598 signatures valables. Le projet de décret concernant la recevabilité matérielle de cette initiative est à l'ordre du jour du Grand Conseil de janvier 2009.

Une initiative « Pour une Caisse de pensions unique et équitable » a été annoncée à la chancellerie d'Etat le 5 septembre. Le délai de dépôt est fixé au 5 mars 2009.

Le 4 novembre, le Grand Conseil a approuvé l'initiative « Fumée passive et santé » en adoptant une loi portant modification de la loi de santé. L'entrée en vigueur de la loi est fixée au 1^{er} avril 2009.

Un référendum contre la loi du 24 juin 2008 instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) a été annoncé à la chancellerie d'Etat le 30 juin mais n'a pas abouti.

Un référendum contre la loi du 24 juin 2008 sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN) a été annoncé à la chancellerie d'Etat le 4 juillet mais n'a pas abouti.

Un référendum contre la loi du 2 septembre 2008 concernant la police du commerce et des établissements publics (LPCEP) a été déposé le 8 décembre et a recueilli 6.445 signatures valables. Cette loi sera soumise au vote du peuple dans le courant du premier semestre 2009.

1.6. Conférence des secrétaires généraux

Instituée par un arrêté du Conseil d'Etat du 17 février 1999, la Conférence des secrétaires généraux est notamment chargée de coordonner les activités intéressant l'ensemble des départements de l'administration cantonale.

Présidée par le chancelier d'Etat, elle s'est réunie à 5 reprises pour régler certaines questions d'ordre général et pour harmoniser diverses procédures.

1.7. Transparence des activités étatiques

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007, la loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE) confiait au chancelier la promotion de cette transparence nécessaire. Une année plus tard exactement, le 30 septembre 2008, le Grand Conseil adoptait une nouvelle loi sur la protection des données qui élargissait les compétences du préposé devenu « préposé cantonal à la gestion de l'information », le chargeant également des tâches conférées par la LTAE. A peine donc le chancelier s'était-il assis dans le fauteuil de la transparence qu'il était prié de céder la place, ce qu'il a fait d'autant plus volontiers que la solution choisie correspondait à celle qu'il avait préconisée dans les travaux préparatoires à la LTAE, solution non retenue pour des raisons financières.

La situation aujourd'hui est transitoire dans la mesure où des négociations sont en cours avec un canton voisin pour examiner la possibilité de se « partager » un même préposé.

Dans l'intervalle, le juge Laurent Margot a accepté de prolonger provisoirement le mandat qu'il a assumé avec brio depuis de nombreuses années, jusqu'à la désignation de son successeur. Il est donc le premier « préposé cantonal à la gestion de l'information » intérimaire.

Pour ce qui est de la transparence de l'administration, on se contentera de constater que le sujet ne suscite pas les passions et que la chancellerie avec l'aide du service juridique a pu trouver des solutions appropriées pour les rares conflits en la matière, lesquels concernaient essentiellement des autorités communales.

1.8. Partenariat enregistré

Depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} juillet 2004, la chancellerie d'Etat a enregistré 317 partenariats se répartissant de la manière suivante :

268 partenariats hétérosexuels ;

49 partenariats homosexuels, dont 18 concernant des couples hommes et 31 des couples femmes ;

20 partenariats enregistrés ont également été dissous.

1.9. Centenaires

Durant l'exercice, 11 personnes ont reçu un message fleuri de l'Etat, à l'occasion de leur centième anniversaire (9 femmes et 2 hommes).

2. COMMUNICATION

Site Internet

En 2008, la fréquentation du site Internet officiel de l'Etat s'est élevée à environ 1.300.000 visites¹ pour 5.500.000 pages vues (moyenne mensuelle: 108.000 visites par mois / 458.000 pages vues par mois). En comparaison avec les statistiques 2007, ce résultat montre une augmentation d'environ 17% de la fréquentation du site Internet.

Le record de fréquentation journalière pour 2008 a été atteint le dimanche 27 avril 2008, jour des élections communales, avec 8.724 visites.

En terme de volume, le site Internet de l'Etat compte à fin 2008 plus de 34.000 fichiers (5.70 GB) répartis en plus de 1.000 rubriques et 6.200 pages.

En lien avec la réorganisation et la fusion de certains services, des refontes importantes, tant rédactionnelles que structurelles, ont été apportées aux rubriques gérées par ces services.

3. SERVICE DU GRAND CONSEIL

3.1. Grand Conseil

a) Mutations

District de Neuchâtel

27.05.08 **M. Christian Boss**, député suppléant radical, remplace M. Damien Cottier, député démissionnaire.

24.06.08 **M. Willy Jakob**, suppléant radical, remplace M. Christian Boss, suite à son passage de la fonction de député suppléant à celle de député.

District de Boudry

27.05.08 **M. Jean-Pascal Donzé**, député suppléant UDC, remplace M. Nicolas Gsteiger, député démissionnaire.

24.06.08 **M. Damien Schär**, suppléant UDC, remplace M. Jean-Pascal Donzé, suite à son passage de la fonction de député suppléant à celle de député.

District du Val-de-Travers

18.03.08 **M. Baptiste Hurni**, député suppléant socialiste de la liste hommes, remplace M. Bernard Rosat, député démissionnaire.

29.04.08 **M. Jean-Pierre Cattin**, suppléant socialiste de la liste hommes, remplace M. Baptiste Hurni, suite à son passage de la fonction de député suppléant à celle de député.

02.09.08 **M^{me} Johanne Lebel Calame**, députée socialiste de la liste femmes, remplace M^{me} Diane Reinhard, députée démissionnaire.

¹ Un visiteur qui ne verrait que la page d'accueil n'est pas compté dans cette statistique.

02.09.08 **M^{me} Shirley Espinosa**, 1^{re} suppléante socialiste de la liste femmes, remplace M^{me} Johanne Lebel Calame, suite à son passage de la fonction de députée suppléante à celle de députée.

District du Locle

18.03.08 **M. Stephan Robert**, député suppléant libéral-PPN, remplace M. Rolf Graber, député démissionnaire.

29.04.08 **M^{me} Christina Darcey**, 1^{re} suppléante libérale-PPN, remplace M. Stephan Robert, suite à son passage de la fonction de député suppléant à celle de député.

02.12.08 **M. Claude Leimgruber**, député suppléant POP, remplace M. Marcelo Droguett, démissionnaire.

District de La Chaux-de-Fonds

29.01.08 **M^{me} Pierrette Ummel**, députée suppléante libérale-PPN, remplace M^{me} Valérie Schweingruber Dupraz, députée démissionnaire.

29.01.08 **M. Laurent Iff**, 1^{er} suppléant libéral-PPN, remplace M^{me} Pierrette Ummel, suite à son passage de la fonction de députée suppléante à celle de députée.

29.04.08 **M. Alexandre Houlmann**, député suppléant socialiste, remplace M^{me} Christina Kitsos, députée démissionnaire.

27.05.08 **M^{me} Emilie L'Eplattenier**, suppléante UDC, remplace M. Julien Semperboni, député suppléant démissionnaire.

24.06.08 **M. Daniel Hauri**, suppléant socialiste, remplace M. Alexandre Houlmann, suite à son passage de la fonction de député suppléant à celle de député.

b) Présidence

La présidence a été assumée, jusqu'au 27 mai, par M. Patrick Erard, Les Verts, maître d'éducation physique, domicilié à La Chaux-de-Fonds, puis par M. Walter Willener, UDC, ingénieur agronome, domicilié à Auviernier.

c) Bureau

Dès la session de mai, le bureau est composé de la manière suivante:

Président:	M. Walter Willener
1 ^{re} vice-présidente:	M ^{me} Monika Maire-Hefti
2 ^e vice-président:	M. Olivier Haussener
1 ^{er} secrétaire:	M. Adrien Laurent
2 ^e secrétaire:	M. Laurent Debrot

Présidente et présidents de groupes:

- groupe radical M. Jean-Bernard Wälti
- groupe libéral-PPN M. Philippe Bauer
- groupe socialiste M^{me} Odile Duvoisin
- groupe PopVertsSol M. Alain Bringolf
- groupe UDC M. Hugues Bertrand Chantraine

Dès la session de juin, les groupes radical et libéral-PPN forment le groupe libéral-radical (LR), dont le président de groupe est M. Jean-Bernard Wälti. M. Philippe Bauer a continué à participer aux séances du bureau en tant que membre.

Le bureau du Grand Conseil a tenu 10 séances et a participé à une séance de la commission législative consacrée au 2^e volet de réforme du Grand Conseil.

d) Scrutateurs

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

e) Commissions permanentes

Commission des pétitions et des grâces (11 membres)

Dès le 20 mai, M. Jean-Pascal Donzé a remplacé M. Julien Semperboni, démissionnaire.

La commission a tenu 4 séances.

Commission législative (15 membres)

Dès le 29 août, M. Raymond Clottu, remplace M. Walter Willener, démissionnaire.

Dès le 30 septembre, M. Philippe Bauer remplace M. Yvan Botteron dans sa fonction de rapporteur.

La commission a tenu 10 séances et la sous-commission de la commission législative chargée de l'étude de réforme du Grand Conseil en a tenu 6.

Commission judiciaire (6 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 11 séances.

Commission de gestion et des finances (15 membres)

Dès le 21 mai, M. Baptiste Hurni remplace M^{me} Monika Maire-Hefti, démissionnaire.

La commission plénière a tenu 11 séances, son bureau en a tenu 6 et ses sous-commissions en ont tenu 26.

Commission des affaires extérieures (15 membres)

Dès le 30 avril, M. Alexandre Houlmann remplace M^{me} Christina Kitsos, démissionnaire.

La commission plénière a tenu 6 séances et plusieurs délégations ont été désignées pour participer à des séances à l'extérieur.

f) Commissions spéciales

Commission fiscalité (15 membres)

Dès le 7 mars, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin remplace M. Rolf Graber, démissionnaire.

La commission a tenu 6 séances et son bureau élargi en a tenu 7.

Commission péréquation financière (15 membres)

Dès le 30 avril, M^{me} Doris Angst remplace M. Blaise Horisberger, démissionnaire.

La commission a tenu 1 séance.

Commission RPT (15 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission n'a tenu aucune séance.

Commission Observatoire cantonal (9 membres)

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission a tenu 2 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission HarmoS (15 membres)

Dès le 20 mai, M. Jean-Pascal Donzé remplace M. Nicolas Gsteiger, démissionnaire.

Dès le 30 septembre, M. Tony Perrin remplace M. Christian Hostettler, démissionnaire.

La commission a tenu 3 séances.

Commission Routes (11 membres)

Dès le 30 avril, M. Serge Vuilleumier remplace M. Giovanni Spoletini, démissionnaire.

Dès le 30 septembre, M. Jacques Besancet remplace M. Christian Hostettler, démissionnaire.

La commission a tenu 11 séances et son bureau en a tenu 1.

Commission Santé (15 membres)

Elle a été élue le 19 février dans la composition suivante:

M. Bertrand Nussbaumer, président, M^{mes} Anne Tissot Schulthess, rapporteuse, Monika Maire-Hefti, Nathalie Fellrath, M. Maurice Perroset, M^{me} Johanne Lebel Calame, MM. Hugues Bertrand Chantraine, vice-président, Blaise Courvoisier, Jean-Frédéric de Montmollin, M^{mes} Elisabeth Bernoulli, Pierrette Ummel, Elisabeth Berthet, M. Philippe Haeberli, M^{me} Claudine Stähli-Wolf et M. Pierre-Alain Thiébaud.

Dès le 30 avril, M. Maurice Perroset remplace M. Alexandre Houlmann, démissionnaire. Dès le 21 mai, M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun remplace M^{me} Monika Maire-Hefti, démissionnaire. Dès le 11 novembre, M. Pierre-André Steiner remplace M^{me} Elisabeth Bernoulli, démissionnaire.

La commission a tenu 4 séances.

Commission Caisse de pensions (11 membres)

Elle a été élue le 30 avril dans la composition suivante:

M. François Cuche, président, M^{me} Françoise Jeanneret, rapporteuse, M. Martial Debély, M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun, MM. Marc-André Nardin, vice-président, Jean Walder, Pierre Castella, M^{me} Veronika Pantillon, MM. Alain Bringolf, Jean-Charles Legrix et Raymond Clottu.

La commission a tenu 5 séances, parvenant ainsi au terme de ses travaux.

Commission Insertion professionnelle (11 membres)

Elle a été élue le 5 novembre dans la composition suivante:

MM. Philippe Haeberli, président, Bernard Zumsteg, rapporteur, Bernard Cattin, M^{mes} Odile Duvoisin, vice-présidente, Johanne Lebel Calame, MM. Jean-Claude Berger, Bertrand Nussbaumer, Patrick Herrmann, Claude Leimgruber, Pierre-Alain Storrer et Jean-Charles Legrix.

La commission a tenu 1 séance et son bureau en a tenu 1.

g) Autres commissions

Commission de rédaction

Aucune mutation n'a été enregistrée parmi ses membres.

La commission n'a tenu aucune séance.

Groupe de travail "Informatisation du Grand Conseil"

Dès le 20 mai, M. Pierre Hainard remplace M. Hugues-Bertrand Chantraine, démissionnaire.

Le groupe n'a tenu aucune séance, mais a participé à un point de l'ordre du jour d'une séance de la commission législative consacrée au 2^e volet de réforme du Grand Conseil.

Les commissions parlementaires ont ainsi tenu 103 séances, leurs bureaux 20 et les sous-commissions de gestion et des finances 26.

h) Sessions

Le Grand Conseil a tenu 10 sessions, soit 23 séances, dont 3 de relevée:

- les 29 et 30 janvier;
- les 19 et 20 février;
- les 18 et 19 mars;
- les 29 et 30 avril;
- les 27 et 28 mai;
- les 24 et 25 juin;
- les 2 et 3 septembre;
- les 30 septembre (après-midi et soir) et 1^{er} octobre;
- les 4 (après-midi et soir) et 5 novembre;
- les 2 (après-midi et soir) et 3 décembre.

i) Lois et décrets adoptés par le Grand Conseil

29 janvier

- Loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants et de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité
- Loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (LCNP)
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité"

30 janvier

- Décret soumettant au vote du peuple l'initiative populaire cantonale "Pour la construction et la rénovation de logements
- Loi cantonale sur l'aide au logement

19 février

- Loi portant révision de la loi sur le traitement des déchets, de la loi sur le fonds cantonal des eaux et de la loi concernant le code civil suisse
- Loi portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (introduction d'un congé parental non payé et extension du congé d'adoption)

20 février

- Loi modifiant la loi sur la profession d'avocat ou d'avocate (LAv)
- Décret soumettant une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale pour que la Suisse n'importe plus de denrées alimentaires produites dans des conditions sociales et environnementales inadmissibles (Non aux importations de la misère)

18 mars

- Loi sur l'aide humanitaire et la coopération au développement
- Décret portant octroi d'un crédit de 3.568.000 francs destiné à la construction d'une halle de sport double (halle Volta) en ville de La Chaux-de-Fonds
- Décret portant octroi d'un crédit de 20.896.300 francs pour la rénovation de l'immeuble "Promenade 20", la rénovation et l'agrandissement de la Prison préventive à La Chaux-de-Fonds, pour la rénovation et l'agrandissement de l'établissement d'exécution des peines (EEP) de Bellevue à Gorgier
- Décret portant sur un échange de terrain entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel dans le secteur de La Maladière et de la Riveraine, à Neuchâtel
- Décret concernant l'acquisition des immeubles et infrastructures du secondaire 2 à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds

30 avril

- Décret portant approbation des comptes et de la gestion pour l'exercice 2007
- Loi d'introduction de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LI-LMSI)

27 mai

- Décret concernant l'admission des candidats et candidates à des formations professionnalisantes à l'Université de Neuchâtel

28 mai

- Elections judiciaires générales 2008-2014
- Loi portant modification de la loi instituant un Conseil de la magistrature et de la loi sur l'emploi et l'assurance-chômage
- Loi portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC): réorganisation des commissions parlementaires, renvoi des rapports du Conseil d'Etat à des commissions parlementaires, débats au Grand Conseil

24 juin

- Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN)
- Loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub)
- Décret portant adhésion à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS)

- Décret portant adhésion à la convention scolaire romande (CSR)
- Loi portant modification de la législation neuchâteloise concernant les commissions scolaires (Constitution d'un Conseil d'établissement scolaire consultatif)
- Décret concernant le premier supplément au budget 2008 (supplément I 2008)

2 septembre

- Loi concernant la police du commerce et des établissements publics (LPCEP)

3 septembre

- Loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFam)
- Loi d'introduction de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LI-LSCPT)
- Loi portant modification de la loi d'introduction des titres vingt-troisième et trente-quatrième de la loi fédérale complétant le code civil suisse (Livre cinquième: Droit des obligations)

30 septembre

- Décret soumettant à l'Assemblée fédérale une initiative cantonale relative à la possibilité d'introduire la perception à la source de l'impôt direct des personnes physiques
- Loi concernant le permis de conducteur de machines de travail
- Loi sur la protection des données (LCPD)

1^{er} octobre

- Loi portant modification de la loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie
- Décret portant octroi d'un crédit de 1.953.000 francs au maximum à titre de subvention cantonale pour la première étape de restauration de la Collégiale de Neuchâtel
- Décret portant octroi d'un crédit de 730.000 francs relatif à la création d'une formation supérieure de designer d'objets horlogers à l'Ecole d'arts appliqués (EAA) du centre inter-régional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) à La Chaux-de-Fonds
- Loi portant modification de la loi sur le traitement des déchets (LTD)
- Décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 5.750.000 francs destiné aux sites pollués, 1^{re} étape

4 novembre

- Loi portant modification de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub)
- Loi portant modification de la loi de santé (LS)
- Loi portant modification de la loi sur les communes (LCo)
- Loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)
- Décret complémentaire de 400.000 francs pour la coordination et le suivi du projet d'agglomération et la réalisation des études complémentaires nécessaires en 2008
- Loi portant modification de la loi de santé (fumée passive)
- Loi portant modification du décret sur l'harmonisation à titre expérimental des moyens électroniques facilitant l'exercice des droits politiques (vote électronique, signature électronique)
- Loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)

5 novembre

- Loi portant modification du code de procédure pénale et de la loi sur l'exécution des peines privatives de liberté et mesures pour les personnes adultes (commission d'application des mesures)
- Loi portant adaptation de la législation cantonale à la loi sur le Tribunal fédéral (garantie de l'accès au juge en droit public)

2 décembre

- Loi portant modification de la loi sur la protection de la nature (soutien aux parcs d'importance nationale)
- Loi portant modification de la loi sur les transports publics (LTP)
- Loi portant modification de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux et d'un projet de loi portant abrogation de la loi portant modification temporaire de la loi sur les routes et voies publiques et de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux

3 décembre

- Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2009
- Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "en faveur d'un site unique femme-mère-enfant, cohérent, sûr et économique"
- Décret concernant le second supplément au budget 2008 (suppl. II 2008)

j) Projets de lois et décrets à l'étude

A l'issue de la session de décembre, les projets de lois et de décrets à l'étude au sein des commissions parlementaires sont les suivants:

01.123

Projet de loi du groupe PopEcoSol, du 19 juin 2001, portant révision de la loi sur le droit de cité neuchâtelois

Projet transmis à la commission législative le 19 juin 2001.

01.168

Projet de loi Bernard Matthey, du 21 novembre 2001, portant modification de la loi sur les eaux (contrôle réseau)

Projet transmis à la commission législative le 21 novembre 2001.

03.152

Projet de loi du groupe radical, du 30 septembre 2003, portant révision du code de procédure pénale neuchâtelois (Mesures de protection)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2003.

03.162

Projet de loi du groupe socialiste, du 4 novembre 2003, portant révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA)

Projet transmis à la commission législative le 5 novembre 2003.

04.106

Projet de loi de la commission d'enquête parlementaire (CEP), du 27 janvier 2004, portant révision de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN), de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) et de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale (autonomie administrative et financière des autorités judiciaires)

Projet transmis à la commission législative le 2 février 2004.

06.114

Projet de loi Blaise Courvoisier, du 24 janvier 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (objets soumis au Grand Conseil: incidences financières)

Projet transmis à la commission législative le 31 janvier 2006.

06.121

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 21 février 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (objets soumis au Grand Conseil: dépôt d'amendements)

Projet transmis à la commission législative le 28 février 2006.

06.122

Projet de loi Michel Bise, du 21 février 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (commissions parlementaires: indemnités)

Projet transmis à la commission législative le 28 février 2006.

06.127

Projet de loi du groupe radical, du 28 mars 2006, portant révision de la loi sur les communes (LCo) (budgets: approbation)

Projet transmis à la commission législative le 10 avril 2006 .

06.143

Projet de loi du groupe PopVertsSol, du 28 juin 2006, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (suppléance)

Projet transmis à la commission législative le 4 octobre 2006.

06.019

Projet de décret portant constitution d'une commission ad hoc du Grand Conseil chargée d'examiner les projets de lois et de décrets découlant de la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

Projet transmis à la commission RPT le 27 juin 2006.

06.154

Projet de décret du groupe radical, du 3 octobre 2006, portant modification de la Constitution de Neuchâtel (Cst. NE) (réforme des communes neuchâteloises)

Projet transmis à la commission législative le 9 octobre 2006.

06.159

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 31 octobre 2006, portant révision de la loi sur l'énergie

Projet transmis à la commission législative le 28 novembre 2006.

06.167

Projet de loi Laurence Boegli, du 31 octobre 2006, sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires.

Projet transmis à la commission législative le 28 novembre 2006.

07.114

Projet de loi des groupes radical et libéral-PPN, du 31 janvier 2007, interdisant l'installation de centrales à gaz dans le canton de Neuchâtel

Projet transmis à la commission législative le 14 mars 2007.

07.138

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 25 avril 2007, portant révision de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (votes: rôle du président)

Projet transmis à la commission législative le 27 avril 2007.

07.151

Projet de loi des groupes libéral-PPN, radical et UDC, du 26 juin 2007, portant modification de la loi sur la police du commerce (ouvertures des magasins)

Projet transmis à la commission législative le 11 juillet 2007.

07.176

Projet de loi Yves Morel, Damien Cottier et Caroline Gueissaz, du 4 septembre 2007, portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (Rendement de la fortune mobilière)

Projet transmis à la commission fiscalité le 11 septembre 2007.

07.183

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 2 octobre 2007, portant modification de la loi sur la police du commerce (crédit à la consommation: publicité)

Projet transmis à la commission législative le 22 octobre 2007.

07.189

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 2 octobre 2007, loi sur l'approvisionnement en énergie électrique (LAEE)

Projet transmis à la commission législative le 13 novembre 2007.

07.204

Projet de décret des groupes libéral-PPN et radical, du 4 décembre 2007, initiative cantonale à l'Assemblée fédérale: permis de travail pour les étrangers qui ont étudié en Suisse

Projet transmis à la commission législative le 7 décembre 2007.

07.205

Projet de décret du groupe UDC, du 5 décembre 2007, portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (incompatibilités)

Projet transmis à la commission législative le 7 décembre 2007.

08.122

Projet de loi Pierre Bonhôte, du 29 janvier 2008, modifiant la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (Proposition de renvoi)

Projet transmis à la commission législative le 30 janvier 2008.

08.124

Projet de loi des groupes libéral-PPN et radical, du 29 janvier 2008, modifiant la loi sur la police neuchâteloise (LPol) (Fonds cantonal de la formation routière)

Projet transmis à la commission législative le 30 janvier 2008.

08.130

Projet de décret Laurent Debrot, du 30 janvier 2008, soumettant une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale pour une prolongation du moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées

Projet transmis à la commission législative le 30 janvier 2008.

08.136

Projet de décret Marianne Ebel, du 20 février 2008, initiative constitutionnelle demandant la modification de la Constitution neuchâteloise, afin d'y inscrire un droit à un salaire minimum

Projet transmis à la commission législative le 20 février 2008.

08.146

Projet de loi Doris Angst, du 18 mars 2008, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) (Indemnités: frais de garde)

Projet transmis à la commission législative le 19 mars 2008.

08.172

Projet de loi de la commune de La Chaux-de-Fonds, du 27 juin 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 3 septembre 2008.

08.175

Projet de loi des député-e-s Vert-e-s, du 2 septembre 2008, sur l'énergie éolienne

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2008.

08.178

Projet de loi du groupe libéral-radical, du 2 septembre 2008, portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (déductibilité de la contribution ecclésiastique)

Projet transmis à la commission fiscalité le 3 septembre 2008.

08.179

Projet de décret Raphaël Comte, du 3 septembre 2008, portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Compensation à froid)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2008.

08.180

Projet de décret du groupe socialiste, du 3 septembre 2008, portant révision de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Introduction du système proportionnel pour l'élection de la députation neuchâteloise au Conseil des Etats)

Projet transmis à la commission législative le 3 septembre 2008.

08.183

Projet de loi de la commune du Locle, du 10 septembre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 1^{er} octobre 2008.

08.184

Projet de loi de la commune de Travers, du 11 septembre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 1^{er} octobre 2008.

08.190

Projet de loi du groupe UDC, du 30 septembre 2008, portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP) (répartition des sièges entre les listes)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2008.

08.193

Projet de loi Philippe Bauer et Michel Bise, du 1^{er} octobre 2008, portant modification de la loi sur la profession d'avocates ou d'avocats (LAv)

Projet transmis à la commission législative le 1^{er} octobre 2008.

08.194

Projet de loi de la commune de Buttes, du 1^{er} octobre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 1^{er} octobre 2008.

08.195

Projet de loi de la commune de Môtiers, du 24 octobre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 5 novembre 2008.

08.196

Projet de loi de la commune de Boveresse, du 29 octobre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 5 novembre 2008.

08.197

Projet de loi de la commune de Couvet, du 3 novembre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 5 novembre 2008.

08.198

Projet de loi de la commission de gestion et des finances (CGF), du 4 novembre 2008, portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC)

Projet transmis à la commission législative le 5 novembre 2008.

08.047

Rapport du Conseil d'Etat, du 24 septembre 2008, à l'appui d'un projet de loi sur le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (LCNIP et d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 1.600.000 francs destiné à poursuivre la rénovation et l'entretien des locaux du Site Dubied 12, 14)

Projet transmis à la commission insertion professionnelle le 5 novembre 2008.

08.207

Projet de loi de la commune de Noiraigue, du 20 novembre 2008, Initiative communale "Hôpital neuchâtelois: pour un retour des responsabilités", portant révision de la loi sur l'Etablissement hospitalier multisite (LEHM)

Projet transmis à la commission santé le 3 décembre 2008.

k) Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil

Les 2 tomes regroupant les sessions de mars et avril 2006 ont été envoyés aux intéressés. Ils sont à disposition sous forme papier et CD-ROM, ainsi que sur le site Internet de l'Etat de Neuchâtel.

3.2. Personnel

M^{me} Patricia Jaberg, secrétaire parlementaire, a quitté le service du Grand Conseil le 31 janvier. Elle a été remplacée par M^{me} Nathalie Gauthier, entrée en fonction le 1^{er} août. M^{me} Claude Perrenoud, secrétaire parlementaire, a pris une retraite anticipée le 31 mai. Elle a été remplacée par M. Christophe Jaccard, entré en fonction le 8 septembre. Par ailleurs, deux stagiaires sont venus renforcer le personnel du service, il s'agit de M^{me} Kifah Yacoub, engagée dès le 1^{er} janvier dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans, et de M. Joël Stumpf, engagé dès le 13 mai pour un stage de préparation à l'examen de maturité professionnelle. Ces deux personnes termineront leur stage au printemps 2009.

4. SERVICE DU MATERIEL ET DES IMPRIMES

4.1. Préambule

Après des réorganisations importantes durant l'année 2007 (le regroupement avec le centre d'impression de Fleurier et la reprise de l'économat de la ville de La Chaux-de-Fonds), 2008 a été l'année de la stabilité afin de digérer ces événements malgré le changement de chef de service suite au départ à la retraite de M. Willy Debély au 30 avril 2008.

4.2. Personnel

Le service a subi quelques mutations de personnel durant l'année.

Le départ à la retraite de M. Willy Debély, chef de service, remplacé au 1^{er} mai 2008 par M. Christian Berthoud, adjoint au chef de service. Le poste d'adjoint n'a pas été remplacé.

Le départ à la retraite de M. Bernard Schreyer, magasinier. Ce poste n'a pas été remplacé.

Le départ à la retraite de M. Cyril Apothéloz, responsable de l'économat, remplacé le 1^{er} septembre 2008 par Mme Christine Buffelli, responsable des approvisionnements.

Au 1^{er} septembre 2008, M. Chrys Julmy nous a rejoint comme responsable logistique.

Comme les années précédentes, pour accomplir l'ensemble de notre mission, nous avons eu recours tout au long de l'année à diverses personnes mises à disposition dans le cadre des programmes d'occupation afin de renforcer les différents secteurs de manutention de la marchandise, réception, préparation et livraison du matériel dans les services de l'Etat et des manuels dans les différentes écoles neuchâteloises.

4.3. Gestion du service

Une interface web est en ligne depuis avril 2008 pour automatiser la prise des commandes de l'économat. Un projet similaire est en cours pour les commandes du matériel scolaire.

A noter une importante augmentation du volume de travail des factures fournisseurs et débiteurs due à une nouvelle organisation de travail qui améliore la transparence.

4.4. Logistique

L'infrastructure de notre service permet la distribution efficace et rationnelle du matériel pour l'administration cantonale, l'Université, la ville de La Chaux-de-Fonds et des manuels pour les écoles neuchâteloises.

Afin d'automatiser la logistique, un projet est en cours pour la gestion des articles avec des lecteurs codes à barres. Ceci devrait améliorer la gestion et la qualité du service.

4.5. Gestion des achats

Une standardisation des articles a été réalisée afin de baisser les coûts et les prix.

Le matériel commandé a représenté un total de 946.639 francs pour l'année 2008.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2008 afin de réduire les charges :

Projet multifonctions :

Afin de répondre aux demandes d'économies dans le domaine de la production documentaire, le service informatique de l'Entité neuchâteloise et le service du matériel et des imprimés ont collaboré à un projet consistant à étudier les gains réalisables dans le domaine de l'impression au sein des services et offices de l'administration cantonale.

La première mesure proposée consiste à diminuer le nombre de périphériques installés, en fusionnant en un seul appareil multifonctions, regroupant ainsi l'imprimante, la photocopieuse, le fax et le scanner.

La seconde mesure vise à maîtriser le coût d'impression en le standardisant au travers d'un contrat Grafosa et en invitant les services et offices à utiliser sur ces nouveaux appareils, les services à valeur ajoutée, soit d'une part la généralisation de l'impression recto-verso pour diminuer la consommation du papier et d'autre part, le scannage des documents et leur envoi au travers de la messagerie afin de diminuer les coûts postaux. Le support de proximité sera fait par le fournisseur des systèmes multifonctions (outsourcing partiel de la fonctionnalité d'impression).

Projet standardisation des documents bureautiques :

Une analyse a été menée afin de standardiser les documents bureautiques (enveloppes, modèles de lettre, cartes de visite, cartes de remerciements, etc.). Les avantages sont les économies sur les enveloppes, ainsi qu'une standardisation des documents avec les différents partenaires (Université de Neuchâtel et ville de La Chaux-de-Fonds).

4.6. Gestion des impressions

En offset, le tirage global annuel a représenté 1.435.992 impressions. Le projet de standardisation des documents bureautiques, qui s'est terminé en août 2008, a fait diminuer le nombre d'impressions sur les enveloppes suite à la normalisation des enveloppes "double-fenêtre".

En impression numérique, l'équipement est bien adapté aux différentes missions de l'administration cantonale. L'impression concernant les clients externes (communes, OFS, associations, etc.) a représenté un chiffre d'affaire de 562.265 francs, alors que pour l'administration cantonale, ce chiffre est de 1.413.906 francs.

Un projet est en cours afin de pouvoir regrouper les documents d'un destinataire dans une seule enveloppe, malgré des applications différentes. Cela engendrera une baisse des coûts postaux.

4.7. Certification ISO

La démarche de certification du service du matériel et des imprimés aux normes ISO 9001, 14000 et OHSAS 18001 est toujours en cours. Ce projet devrait se terminer pour le mois d'octobre 2009. Ainsi, les secteurs en prise directe avec les utilisateurs et clients du service auront des processus normalisés, ce qui devra assurer une meilleure qualité des prestations fournies et l'amélioration continue. En septembre 2008, le Centre d'impression de Fleurier a passé avec succès le renouvellement de sa certification.

Neuchâtel, le 26 janvier 2009

Le chancelier d'Etat,

J.-M. Reber

TABLE DES MATIERES

1.	SECRETARIAT GENERAL	1
1.1.	Personnel.....	1
1.2.	Feuille officielle.....	1
1.3.	Légalisations.....	1
1.4.	Guichet unique.....	1
1.5.	Droits politiques.....	1
1.6.	Conférence des secrétaires généraux.....	6
1.7.	Transparence des activités étatiques.....	6
1.8.	Partenariat enregistré.....	6
1.9.	Centenaires	6
2.	COMMUNICATION.....	7
3.	SERVICE DU GRAND CONSEIL	7
3.1.	Grand Conseil.....	7
3.2.	Personnel.....	19
4.	SERVICE DU MATERIEL ET DES IMPRIMES	19
4.1.	Préambule.....	19
4.2.	Personnel.....	19
4.3.	Gestion du service.....	19
4.4.	Logistique.....	20
4.5.	Gestion des achats.....	20
4.6.	Gestion des impressions	20
4.7.	Certification ISO.....	21